

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
196^e année
5 mars 2020
n° 8 / 7853^e
pages 433 à 480



ÉDITORIAL

433 Certificat de vie, *Michel Vivant*

ACTUALITÉS

- 437 Réhabilitation judiciaire (condamnation à mort) : constitutionnalité du régime
- 438 Exhibition sexuelle (absence d'intention) : manifestation d'une opinion politique
- 438 Action civile (viol d'un mineur) : réparation du préjudice moral des parents

POINT DE VUE

- 442 L'indépendance fonctionnelle du parquet français face aux interprétations divergentes des deux cours européennes, *Jean Pradel*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 451 **Panorama** : Droit des marques, *Jean-Pierre Clavier*
- 462 **Notes** : Liquidation amiable : des précisions inédites sur la durée de la mission et la responsabilité du liquidateur dans les sociétés civiles, *note sous Civ. 3^e, 5 déc. 2019, Sandrine Tisseyre*
- 466 Le champ d'application minimaliste de l'article 1792-4-3 du code civil, *note sous Civ. 3^e, 16 janv. 2020 [2 arrêts], Nicolas Rias*
- 471 La CJUE exclut l'épuisement du droit de distribution des livres numériques, *note sous CJUE 19 déc. 2019, Camille Maréchal Pollaud-Dulian*
- 475 Le principe de continuité économique de l'entreprise, justificatif de la seule condamnation à une amende civile d'une société absorbante en raison de faits imputables à son absorbée ?, *note sous CEDH 1^{er} oct. 2019, par Julie Gallois*

ENTRETIEN

- 480 Carole Aubert de Vincelles et Natacha Sauphanor-Brouillaud – Naissance de la Chaire Droit de la consommation

DALLOZ

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON
ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, *Directrice*
80, avenue de la Mame - 92541 Montrouge Cedex
Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, *Responsable*
Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Myriam LACROIX, *Responsable*
Tél. : 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 705 € HT (719,81 € TTC)

Étranger : 771 € HT

Prix au numéro : 31,65 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Mars 2020

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Protot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Michel Vivant

433

Certificat de vie



ACTUALITÉS

436

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Société (transfert de siège) :
report des pertes fiscales antérieures,
CJUE 27 févr. 2020

436

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Douane (remboursement de taxe indue) :
preuve de l'enrichissement sans cause,
Com. 12 févr. 2020

Procédure pénale

Réhabilitation judiciaire (condamnation
à mort) : constitutionnalité du régime,
Cons. const., 28 févr. 2020

Cour d'assises (serment) :
inconstitutionnalité partielle du régime,
Cons. const., 28 févr. 2020

Exhibition sexuelle (absence d'intention) :
manifestation d'une opinion politique,
Crim. 26 févr. 2020

Action civile (viol d'un mineur) :
réparation du préjudice moral des parents,
Crim. 26 févr. 2020

Restitution des biens saisis (demande) :
détermination du terme du délai,
Crim. 26 févr. 2020

439

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Étranger (délit de solidarité) :
aide à des personnes en situation
irrégulière, *Crim. 26 févr. 2020*
Élection (liste électorale) :
condition de durée d'habitation
dans la commune, *Civ. 2^e, 20 févr. 2020*

440

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Comité d'entreprise (consultation) :
prolongation du délai pour formuler un avis,
Soc. 26 févr. 2020
CHSCT (travailleur temporaire) :
protection par l'employeur et l'entreprise
utilisatrice, *Soc. 26 févr. 2020*

441

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne
(clause attributive) : inopposabilité
à un assuré non professionnel,
CJUE 27 févr. 2020



POINT DE VUE

442

L'indépendance fonctionnelle du parquet français face aux interprétations divergentes des deux cours européennes par Jean Pradel



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

444

À quoi sert le droit du travail ?
par Frédéric Géa

PANORAMA

451

Droit des marques
janvier 2019 – décembre 2019
par Jean-Pierre Clavier

NOTES

462

Liquidation amiable : des précisions inédites sur la durée de la mission et la responsabilité du liquidateur dans les sociétés civiles, note sous Civ. 3^e, 5 déc. 2019 par Sandrine Tisseyre

466

Le champ d'application minimaliste de l'article 1792-4-3 du code civil, note sous Civ. 3^e, 16 janv. 2020 [2 arrêts] par Nicolas Rias

471

La CJUE exclut l'épuisement du droit de distribution des livres numériques, note sous CJUE 19 déc. 2019 par Camille Maréchal Pollaud-Dulian

475

Le principe de continuité économique de l'entreprise, justificatif de la seule condamnation à une amende civile d'une société absorbante en raison de faits imputables à son absorbée ?, note sous CEDH 1^{er} oct. 2019 par Julie Gallois



ENTRETIEN

480

Carole Aubert de Vincelles et Natacha Sauphanor-Brouillaud –
Naissance de la Chaire Droit de la consommation

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr